



MUNICIPALITE
DE
CUARNY

Préavis N° 2/2024 du 2 novembre 2024

PREAVIS AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

Le budget des comptes de fonctionnement 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

GENERALITES

Le budget de fonctionnement 2025 présente un excédent de charges sur les revenus de CHF 148'812.-.

Les principaux dicastères à mettre en relation sont l'administration, les finances et les travaux ainsi expliqués par :

Des CHARGES de plus de CHF 144'283.- pour :

- Le total de la péréquation directe et des factures cantonales (CHF 131'333.-).
- L'informatique, les formations NPV et MCH2, ainsi que la mise en place du nouveau plan comptable MCH2 (CHF 12'950.-).

Des REVENUS de moins de CHF 43'000.- pour :

- Le prélèvement du fonds de réserve « routes ».

Des CHARGES de moins CHF 10'000.- pour :

- Les honoraires et prestations de service « step ».

Des REVENUS de plus de CHF 25'000.- pour :

- L'entretien des routes.

Et moins CHF 3'471.- pour tout solde.

A l'attention uniquement de la Commission de Gestion

Les explications détaillées pour chaque compte sont développées dans le rapport joint à ce préavis (annexe 1).

A toutes fins utiles, nous rappelons que le budget ne constitue qu'un outil prévisionnel, mais assurément pas une obligation de dépenser.

L'écart d'excédent de charges entre le budget 2025 et 2024 est de CHF 207.- selon le tableau ci-dessous :

	EXCEDENT DE CHARGES
Budget 2025	CHF 148'812.-
Budget 2024	CHF 148'605.-

Le solde du fonds de réserve général au bouclage des comptes 2023 présentait un solde de CHF 497'170.77, nous permettant le prélèvement de CHF 148'812.- pour équilibrer le budget.

CHARGES ET REVENUS PAR DICASTERE POUR LES BUDGETS 2025 ET 2024, AINSI QUE LES COMPTES 2023

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	221'701.00	15'500.00	204'020.00	16'150.00	171'938.10	17'051.30
Finances	149'345.00	1'017'623.00	159'649.00	862'266.00	283'902.87	806'228.23
Domaines & Bâtiments	118'250.00	91'160.00	116'980.00	93'320.00	112'951.35	99'751.35
Travaux	138'790.00	69'975.00	185'920.00	146'850.00	104'490.77	91'665.32
Instruction publique & culte	164'166.00	0.00	167'689.00	0.00	140'226.75	0.00
Police	107'939.00	52'975.00	43'266.00	0.00	39'595.60	580.90
Sécurité sociale	307'992.00	0.00	195'542.00	0.00	181'687.63	28'381.08
Services industriels	95'650.00	56'600.00	102'120.00	56'600.00	41'868.56	33'003.45
TOTAL	1'303'833.00	1'303'833.00	1'175'186.00	1'175'186.00	1'076'661.63	1'076'661.63

A l'attention uniquement de la Commission de Gestion

Les acomptes 2025 ainsi que des explications sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise sont joints à ce préavis (annexe 2)

ACRONYMES :

NPIV Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise

MCH2 Manuel comptable harmonisé 2

DGAIC Direction générale des affaires institutionnelles et des communes

Annexes :

1. Rapport sur les écarts ;
Pas publié sur internet car des noms de personne apparaissent (protection des données);
2. Comparaison acomptes 2025 – décompte 2023 et explications NPIV.
Pas publié sur internet avant de donner les explications lors du Conseil Général.

CONCLUSION

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY

- vu le préavis municipal N° 2/2024 ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission de gestion.

DECIDE :

D'accepter le budget 2025 tel que présenté.

Au Nom de la Municipalité de Cuarny

Le Syndic

La Boursière

Frédéric Leu

Fabiola John